

## CRÉATION D'UN ATELIER VEAUX AFIN D'OPTIMISER L'AUTONOMIE ALIMENTAIRE ET LES PERFORMANCES ÉCONOMIQUES DE L'ÉLEVAGE

Afin d'améliorer et de conforter la performance économique de leurs exploitations, un groupe d'éleveurs souhaite initier une filière « veaux de moins de 8 mois », permettant de limiter les achats d'intrants, en vue d'une valorisation auprès de distributeurs régionaux.

### DESCRIPTION DU PROJET

La commercialisation de jeunes bovins « classiques » (c'est à dire âgés de 18 à 20 mois), essentiellement valorisée à l'exportation vers des pays tiers, connaît de grandes tensions. L'objectif de ce groupe est de produire un veau fermier de 8 mois, principalement nourri au lait, avec quelques aliments de finitions et du foin. Il s'agira d'obtenir une viande rosée, qui sera valorisée dans des circuits locaux à travers la création d'une marque régionale.

Le projet englobe ainsi toutes les étapes de mise en place d'une filière de production labellisée :

- mise au point d'un cahier des charges permettant de définir les pratiques d'alimentation, afin de stabiliser la couleur de la viande ;
- création d'une marque régionale, et de son identité visuelle ;
- travail avec un abattoir pour assurer la promotion auprès des distributeurs locaux ;
- organisation de la production pour approvisionner régulièrement la filière ;
- mise en place de l'animation et de la communication de la filière.

L'abattage des veaux avant l'âge de huit mois répond d'abord à un objectif de performance économique, car il nécessite alors beaucoup moins d'achats d'intrants qu'un jeune bovin de dix-huit mois. Cela a aussi une incidence directe sur la consommation de produits sanitaires, qui se trouve considérablement réduite. Cette efficacité économique, conjuguée à une valorisation régionale, permet de renforcer la solidité des exploitations d'élevage, tout en ramenant de la valeur ajoutée et de l'emploi sur le territoire. Elle permet enfin d'offrir au consommateur un produit d'origine régionale certifié et bien tracé.



Vosges (88), Moselle (57)  
et Meurthe-et-Moselle (54)

### NOMBRE D'AGRICULTEURS IMPLIQUÉS

5

### STRUCTURE PORTEUSE DE LA DEMANDE

Association des Productions Animales de l'Est (APAL)

### PRINCIPALE ORIENTATION DE PRODUCTION

► Elevage bovin – orientation viande

### PRINCIPALE THÉMATIQUE

► Commercialisation et création de filières et signes de qualité

### AUTRES THÉMATIQUES AU CŒUR DU PROJET

► Circuits courts et système alimentaire de territoire

### STRUCTURE D'ACCOMPAGNEMENT

APAL

### PARTENAIRES ENGAGÉS

- Syndicat de la boucherie de Lorraine
- AIAL (Association des Industries Agro-Alimentaires de Lorraine)
- ABG

### DATE DE RECONNAISSANCE DU PROJET

8 septembre 2015

### DURÉE DU PROJET

3 ans

### TERRITOIRE CONCERNÉ

Région Lorraine

### ORGANISME DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE CHARGÉ DE LA CAPITALISATION DES RÉSULTATS

APAL